

DESTINATAIRE : Gestionnaires

EXPÉDITEUR : Équipe de prévention et contrôle des infections

DATE : Le 25 juin 2020

OBJET : **Désinfection du matériel de prêt à domicile**

La pandémie en cours nous oblige à revoir nos méthodes en lien avec la désinfection du matériel de prêt à domicile. Le retour de matériel en provenance du domicile représente un risque de contamination si celui-ci n'est pas nettoyé et désinfecté adéquatement.

Considérant :

- Que le virus de la COVID-19 peut survivre pendant plusieurs heures ou jours selon le type de matériel potentiellement contaminé
- Que le prêt d'équipement à domicile est à risque élevé d'être en contact avec un environnement ou des usagers contaminés par la COVID-19
- Que l'OPIQ suggère, par précaution supplémentaire, une quarantaine de tout matériel de retour d'un domicile.

Nous recommandons :

- Si présence de matériel non lavable sur l'équipement de prêt, mettre en quarantaine selon le temps de survie du virus et selon le type de surface suite à l'utilisation :
 - Bois et verre : 4 jours
 - Papier et carton : 24 heures
 - Plastique : 4 jours
- De nettoyer et de désinfecter le matériel après chaque utilisation.
 1. Si présence de souillure visible, nettoyez à l'aide d'eau tiède ou chaude et de savon de type savon à vaisselle

2. Rincez
 3. Désinfecter avec des lingettes d'Oxivir TB
 4. Laissez agir pendant 1 minute
 5. Rincez au besoin
- Que la personne qui nettoie et désinfecte le matériel porte des gants jetables ;
 - Que la personne qui nettoie et désinfecte le matériel pratique l'hygiène des mains au retrait des gants.

RÉFÉRENCES

INSPQ. (2020). *COVID-19 : environnement intérieur*. Version du 6 mai. Repéré à <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2992-environnement-interieur-qr-covid19.pdf>.

OPIQ (2020). *Reprise graduelle des activités cliniques non urgentes*. Guide de bonnes pratiques à l'intention des inhalothérapeutes. Repéré à https://www.opiq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/05/RepriseGraduelleActivitesCliniques_VFSec.pdf.